

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Déposé / Reçu le

04 DEC. 2018

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles



18178763

ide

N° d'entreprise : **0452 756 012**

Dénomination

(en entier) : **A.B-TAX**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société Coopérative à Responsabilité Illimitée**

Adresse complète du siège : **Avenue Vitale RIETHUISEN N°78 Boîte 5 à 1083 GANSHOREN
BELGIQUE**

Objet de l'acte : TRANSFERT SIEGE SOCIAL

Texte: L'assemblée générale extraordinaire, tenue le 26 novembre 2018 à 17 heures décide à l'unanimité de transférer le siège social à rue Henri VANNIER N° 5, à 1350 NODUWEZ BELGIQUE

Les modifications entrent en vigueur à partir du 26 novembre 2018.

Le gérant.
ROUMI Abdo

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/12/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).